



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

ACTUALITÉS

Fonds Résilience Ile-de-France



Fonds résilience Île-de-France et collectivités. Nous sommes là.



Créé le : 25/06/2020

TPE, micro-entreprises, associations,... vous n'avez pas ou plus accès au financement bancaire ?

Pour vous aider à redémarrer votre activité, bénéficiez du Fonds Résilience.

Une avance remboursable de 3 000 € à 100 000 € à taux zéro, sur une durée maximale de 6 ans, avec un différé de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

➔ [Page de présentation / demande en ligne](#) 

➔ [Lien vers la brochure en ligne](#) 

